

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**JEUDI 26 FÉVRIER 2026**

**COMPTE-RENDU**

Présents : PICARD Jean-Luc, RENOUD Bruno, MERLIN Béatrice, BURTIN Christian, DUBOIS Nathalie, MICHON Yves FAVIER Jean-Louis, THÊTE Patrice, DAUJAT Samuel, HENRI Nadine, FLOUR Sylvie, HEUZÉ Guillaume, PUVILLAND Marie-Laure, HAMEL Philippe, JAILLET Aurélie, BOUILLOUX Didier, TISSOT Stéphanie

Excusés : Sylvie PEULET (a donné pouvoir à Nadine HENRI), ANDRÉ Nicolas

Secrétaire de séance : Philippe HAMEL

\*\*\*\*\*

- Le compte-rendu de la précédente réunion de conseil municipal est adopté.
- Le CFU Compte Financier Unique 2025 (document unique rassemblant le compte de gestion et le compte administratif) est présenté et approuvé à l'unanimité par le conseil. Les comptes de la commune ont été contrôlés et certifiés par la DGFIP.

Dépenses de fonctionnement : 1 229 487,23 €

Recettes de fonctionnement : 1 897 720,99 €

Dépenses d'investissement : 763 237,37 €

Recettes d'investissement : 1 273 947,51 €

Le bilan laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 668 233,76€ et un excédent d'investissement de 510 710,14 €.

- Le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de 668 233,76 € pour 246 539,56 € en section d'investissement et 421 694,20 € en section de fonctionnement.
- Vote des taux :
  - Le conseil décide de maintenir les mêmes taux que l'année précédente, soit :
  - Taxe foncière bâti : 26,02 %
  - Taxe foncière non bâti : 40,99 %
  - Taxe d'habitation : 13,51 %
- Le conseil vote le montant des subventions à l'unanimité pour un montant total de 46 000 €.
- Vote du budget primitif 2026  
Le budget primitif 2026, travaillé en commission, est présenté par le maire.  
Il est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal, soit :  
1 801 227,11 € en section de fonctionnement  
3 819 945,68 € en section d'investissement.

- Opération cœur de village
  - Les réunions de lancement se sont tenues le lundi 23 février et le mardi 24 février 2026 avec les entreprises. Les travaux devraient démarrer prochainement.
  - Convention à signer avec le Département : en raison des travaux impactant le domaine public routier départemental, le conseil donne son accord pour établir une convention précisant les engagements respectifs des deux collectivités.
  - Présentation des propositions d'emprunt à contracter pour financer les travaux de la place.  
Le conseil décide de retenir la proposition de la Caisse des Dépôts aux conditions suivantes : 700 000 € sur 25 ans avec un taux bonifié de 2 % indexé sur le taux du livret A.
  - Présentation des différents luminaires : le choix s'est porté sur le changement des crosses avec luminaire suspendu, couleur anthracite.
- Le conseil approuve les termes de la convention à signer avec ENEDIS pour l'installation d'un coffret électrique sur une parcelle communale route des Orcières.
- Par délibération en date du 16 février 2026, le conseil de communauté a approuvé :
  - Le changement de nom de la Communauté d'Agglomération en officialisant Grand Bourg Agglomération,
  - La nouvelle adresse du siège
 Ces changements entraînent une modification des statuts de la Communauté d'Agglomération.  
Le conseil municipal approuve ces nouveaux statuts.
- Compte-rendu des commissions
  - Voirie
    - Un drain et une grille ont été installés sur le terrain sablé vers la salle polyvalente afin de canaliser l'eau stagnante issue des pluies.
    - Le mur du clos de la cure a été démoli.
    - Le chemin piéton route de Montrevel a été nettoyé.
    - Frelons asiatiques : il faudra remettre en place les pièges à frelons. Il a été décidé d'acheter 6 pièges supplémentaires.
    - Une intervention pour détruire les nids de chenilles processionnaires a été réalisée dans le parc de la salle multimédia.
    - Un arrêté préfectoral a autorisé l'intervention d'un lieutenant de louveterie pour capturer les blaireaux qui font des dégâts route de Monnet des Bois.
    - Les travaux d'amélioration d'un accès aux jeux de boules sont à prévoir.
  - Affaires scolaires, communication
    - Compte-rendu du conseil d'école :  
L'effectif prévu à la rentrée 2026 / 2027 est de 163 élèves.  
Il n'y aura pas de fermeture de classe mais l'école de Foissiat reste sous surveillance.  
Une charte parents accompagnateurs a été mise en place et sera intégrée au règlement intérieur de l'école.
    - Un compte-rendu d'une visio conférence sur la plateforme LIVI, qui est une plateforme de téléconsultation de généralistes ou spécialistes est présenté.

➤ Aménagement

- Fibre optique : l'installation a été effectuée à l'espace multisport. Une étude complémentaire est en cours pour l'installation au profit de la garderie et des logements du Chenevier.
- Panneau électronique : après avoir étudié les diverses propositions, le conseil décide de retenir CREADIODES, avec la formule de location.
- Les travaux de la salle des petites mains sont terminés.

➤ Social, petite enfance

Le budget du CCAS est présenté.

Le prix des colis pour 2026 est fixé à 25,07 €, au prix coûtant.

➤ Patrimoine

- Les travaux de rénovation de l'appartement T3 au Clos du Chenevier sont terminés.
  - Les travaux de réfection du hall d'entrée et de la montée d'escalier à l'accès des logements de l'ancienne mairie sont en cours de finition.
- Un planning de permanence aux bureaux pour l'élection du 15 mars est mis en place.
  - Questions diverses
    - ◆ Un compte-rendu de la dernière réunion du Syndicat Reyssouze et Affluents est présenté. Au cours de cette réunion, une modification des statuts a été votée.
    - ◆ Un compte-rendu de l'AG du SIEA est donné. L'installation de la fibre avance bien dans le département.
    - ◆ Une nouvelle taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport sera reversée à la commune par GBA, soit pour 2025, 3 525 €, reversement établi proportionnellement à la longueur de la voirie.
    - ◆ Le conseil communautaire a voté le budget de GBA.
    - ◆ Le maire informe de la fin du recensement de la population avec un nombre d'habitants en légère hausse. Les chiffres définitifs seront transmis par l'INSEE d'ici la fin de l'année.

Le Maire,  
Jean-Luc PICARD

